

**ARRÊTÉ n° 2023 – 113**  
**de composition de commission d'examen des vœux**  
**procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur**  
**rentrée universitaire 2023-2024**

**La présidente**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13 ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :** La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2023-24, **Licence 1 : Mention Psychologie** est arrêtée comme suit :

En qualité de Président de la commission :  
Johann JUNG : Responsable Licence 1 Psychologie

En qualité de membres de la commission :  
Pascale COLLIOT : mention Psychologie  
Tanguy LEROY : mention Psychologie  
Isabelle TAPIERO : Directrice Institut de Psychologie

**Article 2 :** La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le 19/04/23

La présidente de l'université Lumière Lyon2

Nathalie DOMPNIER

